

LE LI VRE
DES
CENT-E T-UN



PQ1275

C5

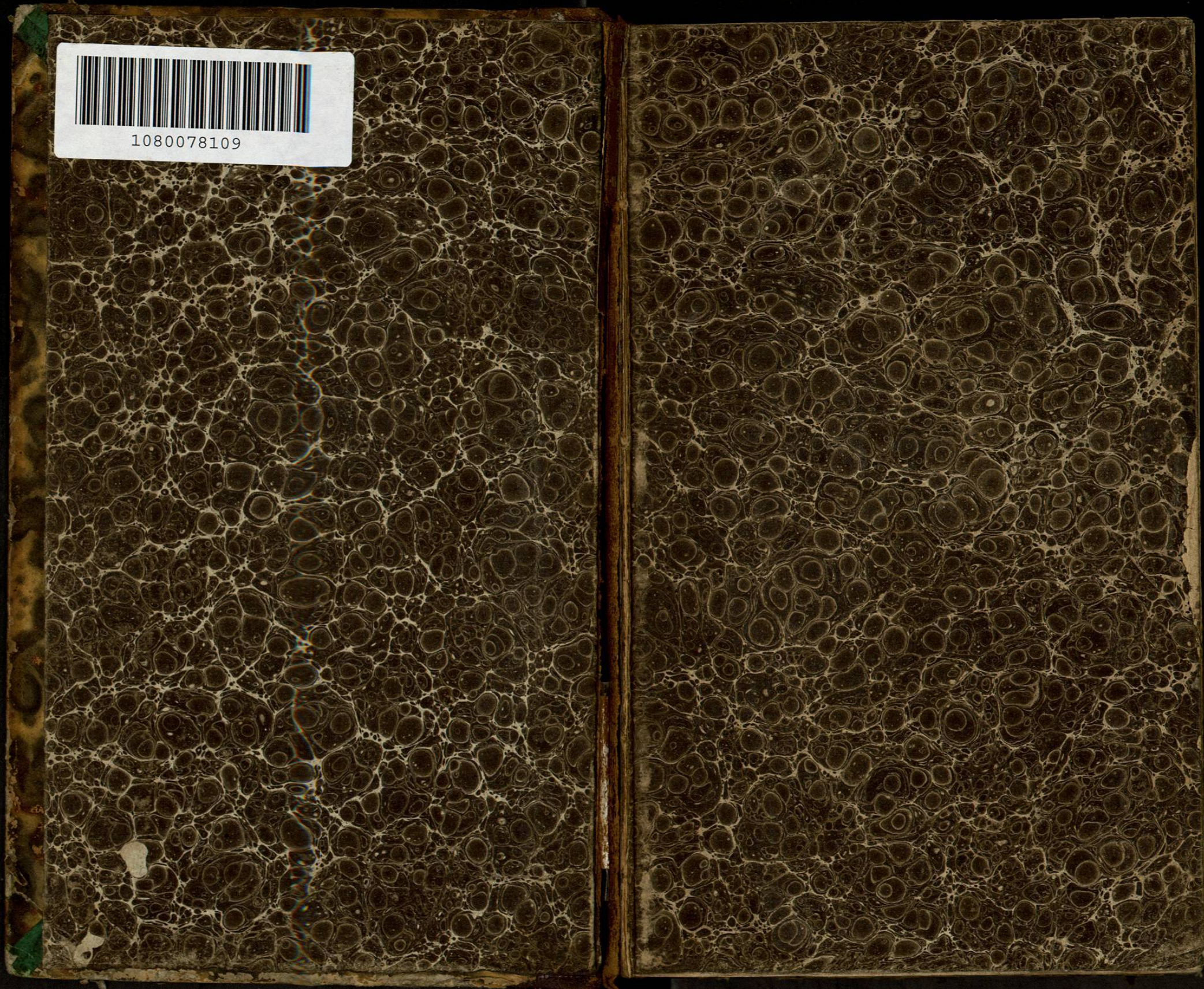
1832

V.4

C.1



1080078109





BIBLIOTECA

1833A.

LE LIVRE
DES CENT-ET-UN.

—
TOME QUATRIÈME.

29449

PARIS,
OU
LE LIVRE
DES CENT-ET-UN.

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,
CHEZ L'ADVOCAT, LIBRAIRE
DE S. A. R. LE DUC D'ORLÉANS.

M DCCC XXXII.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

PQ 127
C 5
1832
v. 4



AU PUBLIC,
LE LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Pénétrés de reconnaissance, comme nous devons l'être, pour les écrivains célèbres qui ont bien voulu nous prêter l'honorable assistance de leur plume et de leur talent, c'est avec une sorte d'orgueil, bien légitime de notre part, que nous consignerons ici la lettre que ces messieurs ont bien voulu nous adresser dans un moment de malheur, et que les journaux de toutes les opinions se sont empressés de publier. Voici cette lettre* :

« Monsieur, nous avons reconnu la délicatesse de vos sentiments à la communication que vous nous faites des nouveaux malheurs qui viennent de vous frapper. Tout ce qui prend part en France aux progrès de la littérature, y sera sensible comme nous. Il n'a pas tenu à nous de vous les épargner, et si les circonstances dans lesquelles se trouve le commerce ont été plus fortes que vos bonnes intentions, vous ne pourrez du moins pas vous en prendre à l'ingratitude des gens de lettres, qui vous conservent leur estime et leur amitié.

« Ce que nous avons à cœur de déclarer, monsieur, c'est que c'est en votre faveur, et dans la seule vue du rétablissement de vos affaires, que nous nous étions empressés de concourir à la publication du livre que vous regardiez comme un moyen de sa-

* Les Souscripteurs au livre des *CENT-ET-UN* recevront, dans la cinquième livraison, le fac-simile de cette lettre et de toutes les signatures.

« lut, dans la pénible position où votre mauvaise fortune vous
 « avait placé; c'est que c'est pour vous seulement, et dans l'in-
 « tention de vous être utiles, en contribuant de tous nos efforts à
 « réparer votre infortune, que nous continuerons à contribuer à
 « l'entreprise que vous avez commencée sous la garantie de notre
 « collaboration.

« Si l'engagement que nous avons pris envers vous, il y a quel-
 « ques mois, vous offre encore quelques ressources personnelles,
 « nous vous renouvelons la promesse de le tenir avec exactitude,
 « et jamais il ne nous a paru plus obligatoire que depuis que vous
 « êtes malheureux.

« Nous sommes, monsieur, avec considération et avec atta-
 « chement, les Gens de Lettres soussignés, auteurs du *Livre des*
 « *Cent-et-Un.* »

Nous ne reproduisons point ici les signatures dont cette lettre était souscrite, ce serait répéter tous les noms qui ont figuré dans la liste des auteurs jointe à notre première livraison du *Livre des Cent-et-Un*. Nous citerons seulement les noms nouveaux qui se sont venus joindre généreusement aux noms déjà connus; en voici la liste :

MM. Jacques ARAGO; BERRYER fils; Fortuné de BRACK; Alphonse de CAILLEUX; Fenimore COOPER; le vicomte de CORMENIN; le comte Armand DALLONVILLE; le vicomte D'ARLINCOURT; DARMAING; de GENOUDE; le duc de FITZ-JAMES; de LAMOTHE LANGON; E. J. DELÉCLUZE; le comte Jules de RESSÉQUIER; de SAINT-ANGE; DUPIN aîné; Louis-Marie FONTAN; FONTANEY; le général LA FAYETTE; le vicomte de MARTIGNAC; MAURICE ALOY; Edmond MÉNÉCHET; L. MONTIGNY; PAULMIER, instituteur des Sourds-Muets; le comte de PEYRONNET; RÉGNIER DESTOURBET; REY DUSSEUIL; le comte de SÉGUR de l'Académie française; Madame de SOUZA; WOLLIS; le comte H. de VIEIL-CASTEL; Madame Élixa VOÏART.

Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur les noms de haute distinction que l'on vient de lire; on y remarquera comme nous celui du grand citoyen qui a bien voulu se faire homme-de-lettres pour nous soutenir de l'appui de son nom et de sa popularité; et le nom encore d'un illustre étranger, l'honneur de l'Amérique, et le concitoyen de tous les hommes de génie.

Maintenant, qu'il nous soit encore permis d'adresser publiquement l'expression de notre vive gratitude à deux illustres académiciens qui, n'étant point à Paris, et ne pouvant par conséquent inscrire leur nom au bas de la lettre que nous avons rapportée, ont bien voulu nous écrire dans des termes trop flatteurs pour que nous ne reproduisions pas ici quelques passages de leur excellent et honorable souvenir. Voici dans quels termes s'est exprimé M. de Lamartine :

« Je vous prévien avec plaisir, mon cher Ladvoat, que j'ai
 « tenu ma promesse à votre égard, et que j'ai écrit ces jours-ci
 « une harmonie, intitulée *les Révolutions*, à votre intention. Dites-
 « moi quand et comment il faut vous la faire parvenir?

« Croyez à mon bonheur de faire quelque chose d'utile et
 « d'agréable à un homme qui a mérité la reconnaissance de tout
 « ce qui manie une plume, et à mes sentiments d'ancienne
 « amitié. »

Enfin M. de Barante, ambassadeur de France à Turin, a bien voulu nous donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il nous porte, dans une lettre

du 13 février dernier, où il nous rappelle, avec une exquise délicatesse, les efforts que nous avons essayé de faire pour la littérature dans des temps plus heureux. Voici ses propres expressions :

« J'ai appris avec chagrin, monsieur, que vos courageux efforts, « que la constance avec laquelle vous luttez depuis dix-huit mois « contre des chances indépendantes de vos soins et de votre pré- « voyance, n'ont pu vous garantir d'une crise funeste. Tous ceux « qui vous connaissent, et ont eu des relations avec vous, « doivent être sincèrement affligés de votre malheur. Mieux « qu'un autre, je sais combien vous apportez de loyauté et de dés- « intéressement dans les relations d'affaires. Vous aimez les let- « tres pour elles-mêmes, bien plus que par esprit commercial. « Votre activité a contribué au succès des livres dont vous avez « été l'éditeur, et vous sembliez mettre, dans les diverses publi- « cations qui vous sont dues, un zèle qui se rapportait aux au- « teurs plus qu'à vos intérêts. Je me regarderais comme coupable « d'ingratitude si je n'étais pas empressé à vous dire que je me « ferai un devoir de vous être utile en quelque chose, de con- « tribuer, si je le pouvais, à diminuer vos embarras. »

Maintenant, il nous reste un dernier devoir à remplir, c'est de témoigner au public combien nous sommes reconnaissants de l'intérêt qu'il a bien voulu accorder, depuis quinze ans, à toutes nos entreprises, et de le prier de recevoir l'engagement que nous prenons aujourd'hui de nous appliquer à en mériter la continuation par de nouveaux efforts.

Paris, ce 15 mars 1832.

C. LADVOCAT.

PARIS,

OU

LE LIVRE

DES CENT-ET-UN.



VINCENNES.



Je m'étais interrompu. J'avais lu long-temps : mes yeux fatigués, s'appesantissaient. Mon livre à demi fermé, retombait et glissait insensiblement de ma main. Je poursuivais attentivement d'austères idées d'abaissement, de pauvreté et de mort. J'avais passé de l'étude à la méditation, de la méditation à la rêverie.

C'était une froide nuit de décembre. D'épaisses

PARIS. IV.